

RÉSULTATS

Épreuves de sélection DEJEPS 2018/2019 –Septembre 2018

1 - Sont admissibles par ordre d'attribution des places financées par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté :

DESMOULINS Jean-Charles

(sous réserve d'accord de place complémentaire CRBFC)

2 – Sont admissibles sous réserve de la confirmation du financement employeur :

MIDEY Florine

SCHELLE Florie

DUBREIL Delphine

JANINET Paul

PONCET Marie-Yolaine